

# La Lettre du Réseau Rural de Mayotte

*C'est ensemble que se construit l'avenir des territoires*

N°10\_MAI 2019

## Actualités

La fin de ce 1er trimestre 2019 est marquée par un changement au sein de l'équipe Europe et Programmation à la Direction de l'Agriculture. La cheffe du service Mme Françoise KERYER est partie rejoindre son ancien service qui l'avait détachée depuis la métropole. L'intérim est actuellement assuré par M Bertrand WYBRECHT, directeur de la DAAF. L'adjointe au SEP, Mme Hélène BERTHELOT avait quitté elle aussi le service fin 2018 pour d'autres horizons au PAI (Point Accueil Installation) à Coconi. Elle a été remplacée par M Chidas DJESSOUHO, ancien agent de l'ASP-Mayotte.



Crédit image : www.reseaurural.fr

Cependant, les travaux se poursuivent au sein du SEP avec en filigrane, la version 6 du PDRM (Programme de Développement Rural de Mayotte) qui vise parmi ses objectifs, à ouvrir une mesure relative à l'aménagement foncier agricole de l'île. La V5 a passé Dzaoudzi en zones à contraintes spécifiques, rendant ainsi tout Mayotte éligible à l'ICHN (indemnité compensatoire d'handicap naturel).

Pour le RR976, sa réunion d'assemblée générale prévue pour mars dernier, s'est trouvée reportée en septembre prochain pour cause d'impossibilité de dernier moment de l'intervenant du Réseau Rural National de se rendre sur notre île.

Contact référent national à la DAAF pour le RR976 : [abdoul-anziz.ben-youssouf@agriculture.gouv.fr](mailto:abdoul-anziz.ben-youssouf@agriculture.gouv.fr)

## Venue de LEADER France

Dans le cadre du projet MCDR ACCESS'R\*, une délégation de l'association LEADER France était en mission du 19 au 22 mars derniers. Elle était composée de Thibaut GUIGNARD, Président national, Alexis LEBRAT, Secrétaire Général et Monica RONECKER, chargée de projet ACCESS'R.

Ils ont pu rencontrer des porteurs de projets mais aussi échanger avec les présidents, acteurs et animateurs des 3 GAL de notre territoire.

L'ambition du projet européen Access'R est de capitaliser pour mieux diffuser les bonnes pratiques de création de services innovants pour la population en milieu rural.

Deux porteurs de projets mahorais s'étaient prêtés au jeu des visites et échanges avec la délégation, et ils ont su avec enthousiasme démontrer la pertinence de leur action pour notre territoire.

Le premier est l'association à vocation sociale et environnementale Yes We Can Nette qui propose en échange du ramassage de déchets recyclables les services d'épicerie sociale mais aussi de laverie éco solidaire. C'est son Président Laurent BEAUMONT qui recevait et présentait son activité dans ses locaux de Mtsapéré, à proximité d'une rivière et au cœur d'un quartier cible.

Le second était El-Farouk ADINANI, Président de l'association Sirel976 Production pour le projet d'application Web et Smartphone de plateforme de covoiturage Gari'Co, qui s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises, avec une adaptation aux spécificités du territoire.

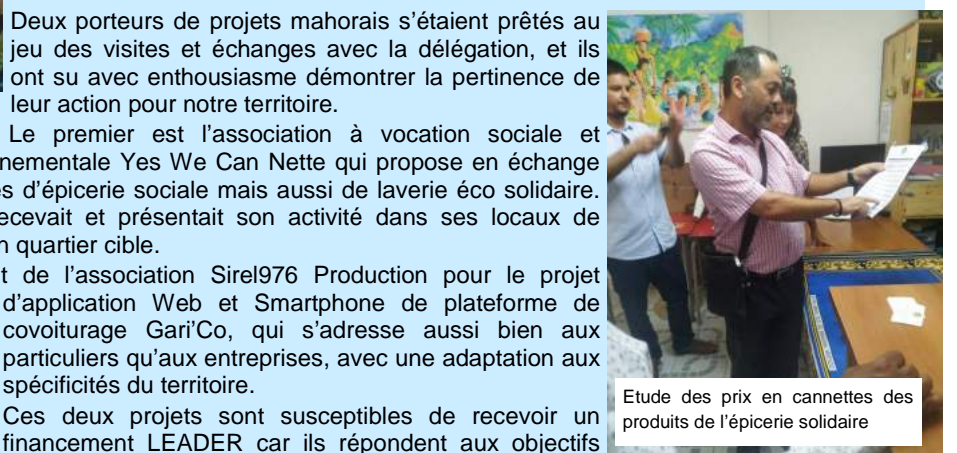
Ces deux projets sont susceptibles de recevoir un financement LEADER car ils répondent aux objectifs des stratégies locales de leur GAL.

Pour toute précision sur le projet ACCESS'R : [cecile.morelli@educagri.fr](mailto:cecile.morelli@educagri.fr)

\*MCDR : Mobilisation Collective pour le Développement Rural, ACCESS'R : ACCESSibilité des services à la population en milieu Rural



Visite du site de l'usine sucrière de Soulou par la délégation avec Michel Charpentier, Président des Naturalistes, association active au sein des 3 GAL.



Etude des prix en cannettes des produits de l'épicerie solidaire



Présentation du projet qui inclura également une plateforme téléphonique trilingue!



# ► Parlons FEADER

*Focus sur un projet : mesure de coopération pour la structuration de filière*



## Les dernières nouvelles de la filière vanille de Mayotte

La campagne de récolte de la vanille ne va pas tarder à démarrer et se poursuivra selon les régions jusque début juillet. C'est le moment pour l'Association Saveurs et Senteurs de Mayotte (ASSM) de contractualiser avec les producteurs afin d'acheter les gousses vertes avant d'en assurer la transformation. S'en suivront 8 mois de préparation avant de pouvoir enfin profiter du parfum de la vanille !

Les partenaires du projet, l'ASSM et le lycée agricole de Mayotte à Coconi, ont reçu l'appui de l'ITEIPMAI, institut technique des plantes à parfum et aromatiques de métropole, afin d'acquérir les compétences pour mettre en place une démarche qualité et une traçabilité, éléments indispensables pour assurer au consommateur la qualité et l'origine de son produit.

L'un des objectifs du projet est de structurer la filière en encourageant le développement de la production agro-forestière. Une première phase d'enquêtes a permis de déterminer les itinéraires techniques empruntés et l'état actuel des rendements. Une deuxième phase est en cours, afin d'évaluer finement les besoins en formation en fonction des profils et stratégies des producteurs de vanille. Enfin, une parcelle de démonstration de vanille de sous-bois a été mise en place avec les élèves du lycée agricole de Coconi, qui ont montré leurs nouvelles connaissances lors de travaux pratiques avec de jeunes étudiants européens.



En parallèle, le CBNM (Conservatoire Botanique National de Mascarin) a démarré ses recherches afin d'identifier des tuteurs indigènes qui correspondent au mieux aux besoins des producteurs, tout en valorisant et protégeant la flore locale.

Contacts : [anne-laure.rioualec@educagri.fr](mailto:anne-laure.rioualec@educagri.fr) ; [saveursdemayotte@gmail.com](mailto:saveursdemayotte@gmail.com)

## L'accessibilité des zones agricoles et forestières

**Le réseau des pistes agricoles et forestières de Mayotte créé par le Conseil Départemental (CD) a une longueur totale estimée à 251 km représentant 192 tronçons d'une longueur variant de 40 m à 8 000 m. Ce réseau se situe à 90% en zones à vocation agricole et naturelle.**

La densité des pistes est faible à Mayotte, rendant l'accès aux zones de production difficile. De nombreux agriculteurs doivent porter à dos d'homme leur récolte sur plusieurs kilomètres avant d'accéder à une route ou un chemin carrossable. Par ailleurs, l'ouverture de pistes forestières est indispensable à la lutte contre les incendies en zones de forêt ou agricoles.

Les opérations menées par le CD visent ainsi à renforcer le réseau de pistes pour desservir les zones forestières et agricoles enclavées et à améliorer le réseau existant souvent en mauvais état et impraticable à la saison des pluies. Le choix est ainsi fait de se mettre en cohérence avec les objectifs du SDAARM\* qui vise à lever le verrou de l'enclavement des zones de production.

Ainsi, depuis 2014, quatre voies ont été réhabilitées grâce au concours du FEADER : Haoila, Mavingoni, Ouangani et les hauteurs de Dembeni, soit plus de 10 km de pistes.

Contact :  
STAR DRTM CD  
0269 64 98 02



Piste de Ouangani Sud avant/après

### Focus sur la piste d'Ouangani Sud :

Le tracé de la piste part du village de Ouangani et fait la jonction avec la piste de Rouaka, elle s'étend sur 2,621 km. Sur un rayon de 250 mètres de part et d'autre du tracé, 84 parcelles « cadastrées » sont recensées. Ainsi plus d'un centaine de familles sont concernées directement par cette piste.

Cette piste sera réceptionnée vers juillet 2019, pour un montant total de 1 514 535,05 euros, dans le cadre du TO 432 du PDRM. Le financement est réparti entre le FEADER à 70%, le CD en tant que maître d'ouvrage à 16.4% et l'Etat à 13.6%.

\*Schéma directeur de l'aménagement agricole et rural de Mayotte